



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 mai 2017

**L'ANSSI présente SecNumacadémie,
sa formation en ligne sur la sécurité informatique gratuite et ouverte à tous**

Définies comme l'un des objectifs clés de la Stratégie nationale pour la sécurité du numérique, la formation et la sensibilisation des Français à la sécurité du numérique sont encore aujourd'hui un enjeu majeur. Dans le cadre de ses missions, l'ANSSI poursuit un ambitieux programme de sensibilisation et présente son premier cours en ligne, le MOOC SecNumacadémie.



SecNum
académie

ANSSI

Etudiants, salariés, dirigeants d'entreprise ou particuliers, cette formation en ligne propose des contenus pédagogiques, adaptés à des publics variés, non experts, afin qu'ils deviennent à leur tour acteurs de la sécurité du numérique dans un environnement professionnel. Ces bonnes pratiques sont évidemment applicables à titre personnel.

En effet, l'objectif de SecNumacadémie est de permettre à tous d'être initiés à la cybersécurité ou d'approfondir leurs connaissances, afin de pouvoir agir efficacement sur la sécurité de leurs systèmes d'information (SSI).

Le premier chapitre du MOOC, proposant une introduction à la SSI, sera accessible en ligne dès le jeudi 18 mai à partir de 17h !

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à l'adresse www.secnumacademie.gouv.fr.

Qu'est-ce qu'un MOOC ?

Un MOOC, ou Massive Open Online Course (MOOC), est un outil de formation en ligne, gratuit et accessible à tous, qui privilégie des supports diversifiés et pédagogiques (vidéos, cours écrits, exercices, etc.).

Contrairement à un MOOC « classique », une fois son compte créé, l'utilisateur est libre de continuer sa formation à son rythme. Une fois commencée, la formation SecNumacadémie sera disponible pendant trois ans. Une unité représente approximativement 1h20 de travail pour l'apprenant.

Le MOOC est ensuite validé par une attestation de réussite obtenue par la validation progressive de crédits attribués à chaque unité.

Que contient le MOOC SecNumacadémie ?

Définis par le centre de formation de l'ANSSI et validés par des experts techniques de l'agence, les contenus du MOOC SecNumacadémie sont répartis en 4 modules de formation de 5 unités.

Chaque module aborde une thématique clé de la sécurité des systèmes d'information (SSI) :

- Module 1 : panorama de la SSI
- Module 2 : sécurité de l'authentification
- Module 3 : sécurité sur Internet
- Module 4 : sécurité du poste de travail et nomadisme

Suite à un appel d'offre, l'ANSSI a travaillé avec la société Scassi pour réaliser la partie « ingénierie pédagogique » (scénarisation du contenu, création des exercices, etc.), et la société Onlineformapro pour la production multimédia ainsi que l'hébergement du MOOC.

Contact presse : Bureau communication 01.71.75.84.04 - communication@ssi.gouv.fr

À propos de l'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au Secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

Pour en savoir plus sur l'ANSSI et ses missions, rendez-vous sur www.ssi.gouv.fr et Twitter (@ANSSI_FR).